

## Qui donc est l'auteur d'un film ?

Léo Bonneville

---

Number 30, October 1962

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/51976ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

### ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Bonneville, L. (1962). Qui donc est l'auteur d'un film ? *Séquences*, (30), 4–7.

# QUI DONC est l'auteur d'un film?

Question embarrassante ! Car comment déterminer dans une oeuvre qui comporte un nombre considérable de collaborateurs l'auteur véritable. Pourtant chaque collaborateur a sa part dans une oeuvre collective. Aucun n'est inutile. Il importe donc de déterminer les responsabilités de chacun et de voir à qui revient la paternité d'un film.

Tout naturellement, on fait signer un film par son metteur en scène (réalisateur). Car, en somme, c'est lui qui est chargé de mettre en images le scénario — détaillé dans un découpage — qui n'est pas toujours de lui. Cette concession ne paraît un peu rapide. Il sera utile de consulter certaines personnes qui prennent une part prépondérante dans la fabrication d'un film pour découvrir qui est l'auteur d'un film. Et d'abord interrogeons le producteur.

*Le producteur* — Est-ce possible qu'un producteur puisse être l'auteur d'un film ? C'est lui qui recueille les fonds nécessaires à la mise en marche d'un film. Pour les obtenir, il lui arrive souvent de garantir les prêts par une vedette de réputation solide. Ainsi, avec Madame Sophia Loren ou Madame Brigitte Bardot, on a des chances d'attirer un vaste public dans les salles de cinéma. Ce n'est qu'ensuite que le producteur songe à trouver un réalisateur. Ce dernier doit alors se conformer aux directives du producteur : pour le choix des acteurs, pour le temps de travail et souvent pour les scènes à ne pas oublier . . . Par la puissance qu'il exerce, le producteur prend alors le pas sur le réalisateur ou le scénariste. On peut donc conclure avec le producteur Anatole Dauman : "Dans le cinéma de long métrage, dès l'instant où l'art s'abîme dans une série de



Un film comme *Marty* est-il une oeuvre de scénariste ?

trucs, le producteur règne. Il devient le véritable auteur du film" (1). On peut ajouter que le film risque alors de devenir une véritable marchandise produite par quelqu'un qui veut flatter les goûts (vrais ou prétendus) du public.

*Le scénariste* — Mais le scénariste a un rôle important à jouer dans un film. C'est lui qui en écrit l'histoire. S'il ne la pas inventée — parce qu'elle provient soit d'un roman, soit d'une nouvelle, soit d'une pièce

de théâtre — il s'est penché sur elle et l'a réduite à un schéma (40 pages environ) qui en donne l'ossature. Seul ou avec le réalisateur, il établit le découpage technique (2) qui ne

---

(1) Frank Jotterand, *J'aime le cinéma*, Edition Rencontre, Lausanne, 1962, p. 93.

(2) *Découpage technique* : description écrite, plan par plan, avec indication de son, de mouvements d'appareil et de mise en scène des personnages.



Dans un film comme *Lonely Boy*, le monteur n'a-t-il pas joué un rôle de créateur ?

laisse rien à l'improvisation. Le découpage technique donne toutes les indications nécessaires à la prise de vue. C'est dire qu'il détermine la position des acteurs, la sorte d'éclairage, les paroles à prononcer... Dans ce cas, quand le réalisateur ne fait que suivre à la lettre les précisions du scénariste, on peut conclure que c'est ce dernier qui est l'auteur du film. Car c'est lui qui y imprime sa marque. Des films comme *Marty*, *Douze Hommes en colère*

ne sont-ils pas des oeuvres de scénaristes ?

*Le réalisateur* — Le scénariste ne joue pas toujours le rôle que l'on vient de dire. Son travail s'arrête la plupart du temps à la composition du récit qui servira de base au film. Et il arrive (le plus souvent) que les paroles sont l'oeuvre d'un collaborateur spécialisé qui a nom dialoguiste. Le découpage technique est généralement l'apanage du réalisa-

teur. C'est lui surtout qui fait ce travail de dissection : il précise tous les plans, tous les cadrages, tous les mouvements d'appareil nécessaires à la composition des images. C'est lui qui entrevoit ce que sera le film : dans quelle tonalité de lumière il baignera, de quelle façon se comporteront les acteurs, dans quels décors ils évolueront . . . C'est le réalisateur qui vraiment donne vie au film. C'est lui qui le met au monde. C'est donc lui, dans la plupart des cas, qui en est l'auteur.

*Le monteur* — Depuis quelques années, nous assistons à la projection de films d'une conception nouvelle. *Le Candid Eye*, *le Free Cinema*, *le Cinéma-vérité* ont voulu capter la réalité en train de se vivre et nous la restituer ensuite sur l'écran. Cette vérité (?) est souvent chassée par plusieurs opérateurs (cameramen) qui vont saisir sur le vif — et même à l'improviste — des scènes de la vie courante. De leur chasse, ils rapportent un abondant butin. Que devient ce butin ? Naturellement tout ne peut pas servir. Et ce qui est mis de côté dépasse d'emblée ce qui entre dans le film définitif. D'ailleurs, il y a beaucoup de déchets. Quand l'oeuvre passe dans les cinémas, qui en est l'auteur ? On peut dire alors que c'est le monteur (3), car c'est lui qui donne pulsation au film. Il ne suffit pas d'avoir une abondance d'images

pour faire un film. Il faut surtout arriver à créer un rythme qui lui donne vie. Or, c'est le monteur ici qui avec ses ciseaux, grâce à un don d'équilibre, arrive à éliminer certaines prises de vue et à retenir certaines autres. Même si ce n'est pas lui qui a pris les images, c'est à lui qu'on doit *le film*. C'est lui qui est responsable de la forme définitive du film. C'est lui qui a fait le choix nécessaire qui est le privilège propre à l'artiste.

\* \* \*

Que conclure de ce regard sur ces quatre artisans du film ? Qui donc est l'auteur du film ? On peut affirmer sans crainte de se tromper que c'est celui dont la *personnalité marque* le plus le film. Ainsi on arrive à dire que nous avons un film, de Zanuck, de Chayefsky, de Bresson, de Leiser. Ainsi on aboutit à un cinéma d'auteur, c'est-à-dire à un cinéma fait par des artistes qui ont des préoccupations esthétiques.

---

(3) Personne qui assemble les "plans" en assurant d'une part la rigueur et la souplesse des transitions (ou raccords) entre les plans ; d'autre part le "rythme" de l'oeuvre, en déterminant la durée respective de chaque plan.